

Equipier de production industrielle

RNCP39784 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	223, 223u
Formacode(s)	31652, 23062
Code(s) ROME	H3302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2029

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018**CPNEFP de la branche des industries et commerce de la récupération****Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie**<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

194 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 193 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A2IM	48385543300023	Former et organiser l'évaluation
AFI LNR IND GRAPH PAPIER CARTON TRANSF	33798443900022	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400213	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400221	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MANTES	77572845400122	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 194 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39784-equipier-de-production-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'équipier de production industrielle intervient soit sur un poste de travail (montage, implantation d'éléments ou de

composants, tri...), soit sur une ligne de production (assemblage, transformation, conditionnement...), soit sur un équipement de production (machine, îlot robotisé, cellule autonome...) dans le but de contribuer à au moins une étape de production d'un produit conformément aux consignes de Sécurité, Qualité, Coût et Délais (SQCD). Il applique toujours des consignes, procédures, modes opératoires, gammes et/ou standards de production définis par l'entreprise.

Cette certification couvre le socle industriel indispensable à la tenue d'un poste d'opérateur de production. Elle représente un incontournable avant la progression vers des compétences techniques ou supérieures.

ACTIVITÉS VISÉES

- La préparation, l'application et le maintien des activités de production industrielle

Cette activité consiste à prendre en compte les indicateurs et moyens nécessaires pour maintenir et garantir les conditions de production.

- La réalisation d'une activité de production industrielle

Cette activité consiste à garantir la conformité des opérations de production effectuées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité de production industrielle

Maintenir l'organisation et la propreté de l'environnement de travail

Contribuer à l'amélioration de l'environnement de travail

Réaliser une production industrielle

Réaliser les actions de contrôle ou d'auto-contrôle de la production réalisée

Blocs de compétences

RNCP39784BC01 — Préparation, application et maintien des activités de production industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité de production industrielle

Maintenir l'organisation et la propreté de l'environnement de travail

Contribuer à l'amélioration de l'environnement de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39784BC02 — Réalisation d'une activité de production industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une production industrielle

Réaliser les actions de contrôle ou d'auto-contrôle de la production réalisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'équipier de production industrielle exerce son activité en atelier de production, au sein du service production/fabrication et a en charge tout ou partie d'un process de production, dans des secteurs d'activités variés tels que l'industrie automobile, aéronautique et spatiale, ménager et électroménager, mécanique, sidérurgie, électronique...

L'équipier de production peut intervenir dans un environnement de travail dédié ou dans une Unité Autonome de Production.

L'environnement de travail est généralement composé d'équipements industriels : outils portatifs assistés ou asservis, ligne de convoyeurs, machines automatisées ou numériques, robots...

Selon les typologies d'entreprises, les supports de traçabilité des informations (check-list, relevés de production...) peuvent être très dématérialisés (tablettes ; écrans ; outils connectés ; interfaces hommes-machines...). Dans ce cas, l'équipier devra connaître les applications utilisées dans l'entreprise qui l'emploie.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Opérateur de production
- Equipier de production
- Agent de production
- Agent de fabrication
- Team Member

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 854 €
Familles professionnelles (FAP)	E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage · tension 3/5 (Modérée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 741

Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	41 %
Familles professionnelles (FAP)	E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage E5X70 — Techniciens des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation débute par une phase de positionnement permettant l'évaluation préalable des connaissances et savoir-faire, prenant en compte l'expérience du bénéficiaire et permettant la personnalisation du parcours de formation.

Pour accéder au titre paritaire à finalité professionnelle par la voie de l'apprentissage, le jeune doit être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ou être sorti de la formation initiale sans qualification, après avoir satisfait à l'obligation scolaire au sens de l'article L131-1 du code de l'éducation (16 ans révolus).

La durée du parcours de formation est limitée à 18 mois maximum.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 971 €
Selon la branche	8 500 € – 10 386 €
Prise en charge	Branches concernées
9 971 €	Valeur par défaut · 209 branches
10 386 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEFP de la métallurgie

9 970 €	CPNE Travail Temporaire
8 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2029
Date de dernière délivrance possible	31/10/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	1253	0	84 %	—
2022	980	0	83 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35985

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35985

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/produire-realiser/equipier-autonome-de-production-industrielle>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39784/>

Où se former

Formations référencées	22
Organismes	8
Régions couvertes	2
Prix indicatif	699 € – 5 880 €
Durée	119 – 245 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	3

Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 01/2025 à 12/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	3 871 €
Coût moyen par dossier	1 936 €
Durée moyenne	88 h
Période	07/2026
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.